Plan d'accès



Horaires secrétariat

	MATIN	APRÉ-MIDI
LUNDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
MARDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
MERCREDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
JEUDI	08h30 - 12h00	13h00 - 17h00
VENDREDI	08h30 - 12h00	13h00 - 16h00

Coordonnées

UGECAM PACA-Corse SESSAD PREPROFESSIONNEL VOSGELADE 1028 Chemin de Vosgelade 06140 VENCE

mail: vos.itep.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr

téléphone : 04 93 58 49 00

Service rattaché au dispositif ITEP Mission départementale







Dispositif intégré ITEP Vosgelade



SESSAD* préprofessionnel

Site principal : VENCE

*Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (15 places



Les missions

Mission Educative

L'intervention éducative a pour objectif d'apporter à des jeunes pris dans des attitudes d'opposition passive ou active, de déni, de révolte les éléments d'une structuration personnelle qui permettent l'accès à un projet de vie.

Mission Thérapeutique

En cohérence avec le projet du SESSAD préprofessionnel, les prises en charge individuelles se font majoritairement dans le droit commun, au plus proche de l'environnement naturel, et ce afin de favoriser l'insertion sociale des jeunes, le développement de leur autonomie et, lorsque nécessaire, la continuité des thérapies, à l'issue de notre accompagnement.

Mission d'inclusion Socio-Professionnelle

L'insertion professionnelle est à la fois un but (fonction projective), mais aussi un ensemble d'actions coordonnées, structurantes pour l'être social en devenir. Les actions du SESSAD préprofessionnel Vosgelade proposées dans le cadre du travail sur l'insertion s'articulent autour de ce double mouvement, la validation des capacités ou le développement de celles nécessaires afin de tendre vers un objectif d'inclusion pérenne dans une activité professionnelle. En d'autres termes la coordination de phases d'évaluation, de formation et d'insertion.

Mission d'accompagnement des familles

Renforcer le suivi à domicile en apportant aux familles les supports nécessaires au développement de l'autonomie domestique et au travail sur la dynamique familiale.

Mission d'orientation

Travail en lien avec la MDPH, les services hospitaliers, l'Education Nationale et les autres ressources du territoire.

Dans le cadre de ses missions, le SESSAD intervient essentiellement "hors les murs ". Ainsi, les professionnels assurent leurs prestations dans les lieux et terrains d'activités que fréquente le jeune (collège, lycée, CFA, entreprises, domicile...)

Les professionnels

L'équipe est constituée de différents professionnels qui oeuvrent, en concertation avec la familles pour les personnes mineurs, autour du projet personnalisé d'accompagnement du jeune. Les prises en charge se font en individuel et/ou en groupe.

Éducateur Spécialisé Chargé d'insertion Technicien d'intervention sociale et familiale Psychologue Assitante sociale

Les partenaires (non exhaustif)

- Fducation Nationale
- MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées
- AGEFIPH réseau CAP Emploi
- Commune de Vence
- Structures Centres Hospitaliers
- CMP Centre Médico Psychologique
- Réseau des missions locales et des points d'information jeunesse
- Centres de Formation d'Apprentis et dispositif CFA Formation Adaptée
- ITEP LA LUERNA
- AIRe Association nationale des réseaux d'ITEP

■ La population accueillie

- Accueil des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 20 ans, orientés par la MDPH pour la prise en compte de leurs troubles du comportement et de la conduite.
- agrément de 15 places.
- jeunes accueillis en structure médico-sociale et dont la modalité d'accompagnement à mobiliser pour répondre à leurs besoins s'avère être le SESSAD préprofessionnel,
- jeunes en fin d'accompagnement d'une structure médico-sociale et dont un accompagnement "hors les murs" est nécessaire pour que le projet d'insertion professionnelle se poursuive ou se mette en place.
- jeunes scolarisés en milieu ordinaire, n'ayant pas été accompagné jusqu'à lors par une structure médico-sociale et dont les troubles du comportement nécessitent un acompagnement par une SESSAD préprofessionnel afin de les amener vers le milieu professionnel.

La prise en charge globale

- Amener le jeune accompagné vers l'élaboration psychique afin de réduire les troubles du comportement,
- accompagner le développement de l'autonomie dans la vie quotidienne (notamment budget, transport, logement).
- coordonner le projet vers l'insertion professionnelle en s'appuyant sur la connaissance du réseau et l'expertise des troubles du comportement et de la conduite.
- mobiliser le plateau technique (de droit commun ou spécialisé) afin de répondre aux besoins de l'usager,
- permettre d'accéder aux dispositifs de droit commun.
- proposer la découverte du milieu professionnel.
- faciliter le parcours de formation professionnelle des jeunes accueillis.

